



# Compte rendu du C.E

## Ouest des 26 et 31/10/17

1 : consultation sur le projet de licenciement de Mme Emeline RIO

→ 9 votants : 1 pour , 4 contre, 4 blancs

2 : consultation sur le projet de licenciement M.Julien TOUCHOT

→ 9 votants : 1 pour, 4 contre, 4 blancs

3 : à partir du 01/11/17 , les salariés « interdit bancaire » détenteurs de la carte c-zam , pourront bénéficier directement sur celle-ci de la remise de 10% accordée aux salariés CSF

4 : C.A Ouest de septembre : I :+2% ; LG :+2,9% ; DO :+2,6%

Cumul DO Ouest : I :-0,3% ; LG :+0,9% ; DO :+0,4%

5 : On note une très bonne amélioration des débits dans tous les magasins sur le drive.

6 : Consultation sur les ouvertures des magasins les 24 et 31/12/17

→ 9 votants : 1 pour , 5 contre, 3 blancs

7 : Une mise à jour des critères de priorité « 1% logement » et l'amélioration de l'accès de l'offre logement a eu lieu, ainsi que la mise en place d'un numéro de téléphone et un site web, pour tous renseignements rapprochez vous de vos délégués CFDT.

8 : La CFDT a demandé qu'il soit rajouter dans les contrats des nouveaux salariés les clauses dérogatoires à la complémentaire santé obligatoire, refus de celle-ci nous disant que c'est à nous de passer l'information si on le souhaitait.

9 : Contrairement à ce que peuvent dire certain, il est possible de modifier les heures d'école des alternants sur l'outil PARM, donc soyons vigilants que ceux-ci ne soient pas léser.

10 : Petit rappel sur les réunions des personnels dans les magasins, si celle-ci est obligatoire les personnels doivent y aller mais si ce n'est pas notifié chacun fera selon son bon vouloir et ne pourra pas être sanctionné si il n'est pas présent. Mais dans tous les cas ce temps de réunion doit vous être payé et comptabilisé comme du temps de travail.

11 : Il est préconisé que les salariés travaillant à l'accueil portent des chaussures de sécurité si il y a manipulation de colis ou bouteilles de gaz. Les hôtesse de caisse faisant de la polyvalence doivent être équipées de chaussures de sécurité.

**Vos délégués CFDT**



<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>